



2 - Manager et gérer sa structure

2.5 - Focus sur le Compte Personnel d'Activité (CPA) et le Compte Personnel Formation (CPF)

Dates et lieux

Session A : 29 mai
Session B : 11 septembre

Intervenants

Pour « AGALIS »
FANNY BERTELOOT
Conseillère en formation,
Formatrice.
Master Ingénierie de la formation

Public

Responsables de structures,
Responsables de formation,
Responsables pédagogiques,
Coordinateurs de formation,
Conseillers en formation,
Assistant(e) de formation.

Pré-requis

Avoir ou vouloir travailler dans le domaine de la formation professionnelle continue

Tarif

Module payant.
Le coût d'une journée de formation est de 170 euros par participant. Le CARIF n'est pas assujéti à la TVA. La convention signée devra être retournée au CARIF au plus tard le 1^{er} jour de formation. Le paiement sera effectué sous 30 jours à réception de la facture. Dans le cas où la formation n'est pas prise en charge par l'OPCA, c'est l'organisme de formation qui sera facturé.

Objectif

Objectifs généraux :

- Connaître les principes de fonctionnement du CPF.
- Connaître les principes de fonctionnement du CPA.
- Référencer des actions de formation.
- Monter des dossiers de demande de prise en charge.

A l'issue de la formation les participants connaîtront :

- Comment fonctionne le CPF et le CPA.
- Comment mobiliser des heures issues du CPF ou CPA.
- Les enjeux du CPF et CPA.
- Les financements associés à ces dispositifs.
- Les distinctions entre le CPA et le CPF.
- Comment trouver les formations éligibles.
- Comment faire référencer son offre sur les listes de formations éligibles.

Contenus

- Historique du CPF et CPA.
- Le CPF
 - Rôle et responsabilités des acteurs.
 - Principe de fonctionnement des listes.
 - Principe d'éligibilité.
 - Les listes.
 - La VAE et CléA
 - Les nouveautés 2017 – 2018.
- Le CPA
 - Qui est concerné ?
 - Sa durée de vie.
 - Quels objectifs pour le CPA ?
 - Comment utiliser ses droits acquis ?
- Les sites internet
 - Utilisation du site internet CPF.
 - Utilisation du site internet du CPA.

Méthode et organisation pédagogique

La formation sera axée sur une méthode pédagogique affirmative associée à une méthode pédagogique active (interrogation, participation, mise en situation). L'apport théorique sera dans un premier temps nécessaire. Moyen pédagogique : Power Point – Prezi – Etude de cas ou mise en situation professionnelle.

Échange de pratiques entre paires sera favorisé dans un second temps, avec des temps prévus pour la mise en débat des méthodes utilisées par chacun.

Des études de cas seront mis en avant, selon le type de stagiaires, le type de structures...

Evaluation

- Niveau de connaissance évaluée en début et fin de formation par un questionnaire et un échange avec la formatrice. Exercice de cas pratiques individuels puis soumis à l'avis des autres stagiaires, afin de favoriser les échanges dans le groupe.

je m'inscris

